
ORATEUR NON IDENTIFIÉ : La réunion sera enregistrée.

Bienvenue à tous, bonjour, bonsoir et bienvenue à cette séance de l'At-Large, deuxième partie, en ce 20 octobre 2021 à 18 h 30 UTC.

La participation sera notée, mais nous n'allons pas faire l'appel. Nous aurons l'interprétation en français, en espagnol et en russe aujourd'hui. Si vous avez besoin qu'on vous appelle sur les lignes française, espagnole ou russe, envoyez un message au personnel avec votre langue de préférence et votre numéro de téléphone.

Avant de commencer, je vous demande à tous de ne pas oublier de donner votre nom à chaque fois que vous prendrez la parole et de parler lentement et clairement pour une bonne interprétation de vos propos. Veuillez s'il vous plaît éteindre vos micros lorsque vous ne parlerez pas pour éviter toute interférence. Merci beaucoup.

Je vais maintenant passer la parole à Sébastien.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci beaucoup.

Nous allons commencer cette deuxième séance. Je vais être bref. Je souhaite vous remercier pour votre participation et votre retour. Je remercie tous les intervenants de la première session. Je pense que ceci nous a permis d'avoir un bon aperçu général du point de vue des différents groupes de l'ICANN et maintenant, je souhaite savoir comment vous en tant que participants vous réagissez et j'espère que

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

nous pourrions réfléchir à l'avenir à la phase suivante en ce qui concerne les révisions en générale et la révision holistique en particulier.

Je vais maintenant passer la parole pour les questions et réponses à Heather. Et à la fin, nous aurons des remarques de conclusion de Göran Marby, président et PDG de l'ICANN. Donc ce sera à lui d'avoir le dernier mot.

HEATHER FORREST :

Merci Sébastien.

Bonjour à tous. Je me réjouis de prendre la suite pour cette séance et d'organiser un peu la séance. León a apporté une excellente suggestion dans le chat, d'enlever l'ordre du jour. Voilà, maintenant, on me voit en gros. Et il est très tôt ce matin, mais au moins, nous pouvons nous voir les uns les autres et je trouve que c'est utile.

J'ai noté trois questions depuis la dernière session suite aux présentations des intervenants, donc je souhaite les présenter. Et s'il y a d'autres questions des participants, des questions d'ordre général, n'hésitez pas à les soulever

La première question que j'ai enregistrée de la séance précédente, c'est une question de Holly Raiche qui nous a dit : « Il semblerait qu'il y a deux points de vue de cette révision holistique. Pat Kane a parlé de la révision comme une sorte d'exploration de l'espace entre les SO et les AC et leur collaboration, alors que Steve DelBianco a parlé de la structure ou du déséquilibre des pouvoirs. Est-ce que ces deux points de vue disent la même chose ? Est-ce qu'ils peuvent être réconciliés ? »

Je pense qu'on pourrait peut-être commencer par Steve et Pat. Pouvez-vous nous dire ce que vous pensez de ces deux interprétations soulevées par Holly ? Pat, Steve, qu'en pensez-vous ?

PAT KANE :

Merci Heather.

J'ai mis dans le chat une réponse qui disait que l'idée par rapport à cette révision holistique, c'est d'être interSO-AC-NC. On n'essaie pas d'être intraSO. Le cas spécifique de Steve était surtout une question de déséquilibre à la GNSO et la révision holistique ne prendrait pas ceci en considération. Ce serait une révision organisationnelle. Donc la GNSO entreprendrait cette partie du travail et ensuite essaierait d'arriver à une conclusion.

STEVE DELBIANCO :

Merci Pat.

Je note que dans le rapport final de l'ATRT3, un des objectifs de la révision holistique, c'était le deuxième point qui disait de revoir l'efficacité de la collaboration SO-AC-NC. Donc Pat, je pense que c'est une opportunité, je voulais en fait parler de ce mécanisme d'interaction. Je vous donne un exemple.

Les groupes de travail pour les PDP à la GNSO en général invitent la participation du SSAC, du GAC, de l'ALAC et du RSSAC. Et nous avons eu la chance d'avoir cette participation pendant trois ans lors du EPDP, phase 1, phase 2, phase 2A. Et cet exercice nous a montré que ces différentes communautés interagissent selon un mécanisme qui permet

énormément d'applications pour l'apport d'idées, de propositions, etc. Par exemple, il y a eu le nouveau champ de travail sur les personnes morales et personnes physiques.

Le GAC et l'ALAC ont été impliqués lors de tous les appels comme Alan et Hadia pourront vous le dire. Le groupe de travail sur la sécurité publique du GAC également. Donc le mécanisme d'implication en fait, c'était un groupe de travail avec des membres à part entière qui ont participé à notre mécanisme mais qui ne votaient pas à la GNSO. On pourrait se dire que leurs intérêts seraient mieux représentés si la GNSO permettait à l'ALAC, au GAC et à d'autres à participer différemment. Donc c'est un exemple de ce mécanisme d'interaction, ce qui fait partie de votre objectif, donc du fait qu'on pourrait l'adapter pour nous assurer une meilleure participation.

Merci.

PAT KANE :

Merci Steve.

Si je comprends bien ce que vous nous dites, c'est que c'est l'objectif d'une amélioration continue. Donc chaque structure pourrait mettre en place une définition de ce qu'elle souhaite faire en matière d'amélioration continue. Mais la révision holistique a été mise en place différemment. Comment identifier les responsabilités au sein de l'organisation ? Encore une fois, pour revenir à cet espace blanc entre les organisations, comment est-ce que cela fonctionne ? L'objectif n'est pas d'avoir un point de vue descendant de A à Z sur tout ce qui est relatif à l'ICANN.

STEVE DELBIANCO : Oui, effectivement, ce serait assez incroyable si l'envergure était telle. Mais je crois que cela fait longtemps que nous n'avons pas réfléchi par rapport à la structure du Conseil d'Administration, ces 16 sièges nommés par le NomCom. Par exemple, où serait-il approprié de faire des investigations ? La GNSO, 95 % des revenus de l'ICANN et 90 % de la charge de travail en termes d'élaboration des politiques et l'application des contrats. Donc la GNSO a deux sièges au Conseil d'Administration de l'ICANN. Et en termes de représentation et d'équilibre, il y a un certain nombre d'entre nous qui ont suggéré que les parties contractantes devraient en avoir deux pour les registres et les bureaux d'enregistrement et il y aurait aussi deux autres sièges pour les commerciaux et non commerciaux. Ceci permettrait de résoudre une question selon laquelle les parties contractantes et non contractantes doivent tout simplement être présentes chacun leur tour ou alors choisir un candidat qui n'a aucune des perspectives. Donc ceci est un réel problème, en particulier du côté de la chambre des parties non contractantes. Donc c'est le deuxième mécanisme, Pat, donc je suggère que cette révision holistique ne soit pas nécessairement aussi globale, qu'elle voit absolument tout. Mais ce dont je parle ne serait pas le sujet d'une révision organisationnelle parce qu'à la GNSO, dans le cadre d'une révision, nous ne considérerions pas les implications GAC-ALAC, etc.

PAT KANE : Je comprends. Je crois que votre deuxième exemple correspond mieux à la révision holistique que le premier. Je pense que chaque organisation,

encore une fois, du point de vue du programme d'amélioration continue, pourrait avoir ce type de mécanisme. Donc la révision holistique prendrait en compte les processus au sein de chacune des organisations. Donc on pourrait prendre en considération la révision GNSO, le programme d'amélioration continue mis en œuvre et ensuite, apporter une suggestion sur la composition de ces révisions d'amélioration continue. Donc c'est le premier point en termes d'objectifs que j'ai présenté. Ceci ne résoudrait pas le problème spécifique qu'on essaie de solutionner, mais cela permettrait de traiter les processus que les programmes d'amélioration continue traiteraient.

Par rapport au deuxième point, le Conseil, le quatrième point en termes d'objectifs avait trait à la structure. Est-ce que la structure est toujours au service de la communauté ? Si pour vous la composition du Conseil d'Administration ne correspond plus aux besoins de la communauté, des différents groupes, je pense que le quatrième objectif pourrait être utile dans le cadre de cette révision holistique.

La question de l'équilibre et du déséquilibre dont vous avez parlé tout à l'heure, je ne vois pas trop, mais par rapport au Conseil d'Administration et au service qu'il rend à la communauté, je pense que là, effectivement, il y a quelque chose à voir du point de vue de la révision holistique.

HEATHER FORREST :

Merci beaucoup à tous les deux. Je ne souhaite pas nécessairement avoir trop d'interactions avec des discussions entre deux personnes. Je vous suggère que par rapport à cette question, je ne sais pas s'il y a des personnes qui souhaitent apporter un complément d'information sur ce

point par rapport à ces deux points de vue nuancés par rapport à l'objectif. Rien par rapport à cela.

Entre temps, ce que je vais faire, c'est de passer à une question qui a été soulevée par Christopher Wilkinson dans le chat lors de la séance précédente : « En ce qui concerne les amendements aux statuts, la présentation de Sébastien a mentionné certains changements. Comment est-ce que cela va fonctionner ? Qui rédige ? Comment cela se passe-t-il en termes d'amendements des statuts suite à la transition ? » C'est une question assez technique. Est-ce que nous avons peut-être un membre du personnel qui est présent et qui pourrait nous dire quelle est la mécanique par rapport à ces éventuels changements des statuts fondamentaux ? Peut-être qu'on pourrait s'organiser.

GÖRAN MARBY : Est-ce que je peux faire un commentaire ?

HEATHER FORREST : Oui, tout à fait.

GÖRAN MARBY : Les modifications des statuts peuvent venir de différents endroits. Par exemple, nous sommes en train de mettre en place un changement aux statuts de la ccNSO. Parfois, c'est le Conseil d'Administration qui suggère des changements aux statuts, par exemple le comité technique du Conseil d'Administration a été ajouté il y a quelques années. C'était un autre lieu d'où est parti le changement.

Mais la communauté habilitée a le pouvoir de prendre la décision finale. Donc la communauté aura toujours la possibilité de rejeter ou d'être d'accord, etc. C'est la réponse rapide.

Je n'étais pas présent lors de la séance précédente, donc je ne sais pas quel est le contexte dans lequel cette question a été soulevée. Mais j'espère que j'ai au moins répondu à une partie de la question.

HEATHER FORREST :

Oui, merci Göran.

Pour vous donner un peu de contexte, la présentation de Sébastien a résumé les grandes lignes de l'ATRT3 et certaines des recommandations qui sont sorties de l'ATRT3 et ce qui serait nécessaire pour mettre en œuvre ces recommandations. Donc pour certaines, elles nécessiteraient des modifications aux statuts. C'était une question un petit peu empirique et générale.

Avri, vous avez la main levée, allez-y.

AVRI DORIA :

Oui, je voulais ajouter une chose à ce que Göran vient de décrire, à savoir l'étape après toute la formulation juridique.

Il y a une période de commentaires publics pour toute modification aux statuts avant la décision du Conseil. Et oui, après la décision, ensuite, nous passons à la communauté habilitée et on voit s'il s'agit des statuts fondamentaux ou des autres et on voit s'il faut approuver ou simplement permettre.

GÖRAN MARBY : J'ai un autre ajout à faire.

Par exemple, s'il y a une recommandation qui est acceptée par le Conseil d'Administration qui pourrait impliquer un changement de statuts constitutifs, comme Avri le disait, il y aurait une proposition juridique pour avoir une consultation publique qui après serait traitée et la question serait remise à la communauté habilitée. Alors les contributions pourraient venir de différentes sources.

HEATHER FORREST : Merci Avri et Göran.

Avant de céder la parole à Christopher, je vois que Mary Wong a publié sur le chat, pour ceux qui sont en train de faire attention au chat, que le processus pour la modification de statuts fondamentaux apparaît à l'Article 25.2 des statuts constitutifs et elle a même ajouté le lien, donc merci Mary.

Sur ce, Christopher.

CHRISTOPHER WILKINSON : Bonsoir. Merci. Je n'avais jamais assisté à un partage aussi rapide que cela.

Ma question n'était pas tout à fait innocente. Il y a d'une part des restrictions à l'amendement des statuts constitutifs par rapport au mandat de l'ICANN qui en ce moment est parfois cité comme une excuse de l'ICANN pour expliquer pourquoi elle n'agit pas de manière

efficace et rapide par rapport à différents dossiers, notamment l'utilisation malveillante du DNS.

Cela m'amène à consulter les statuts constitutifs pour voir ce que l'on devrait amender pour permettre à l'ICANN et à cette nouvelle entité, le DAAR, d'agir, d'être responsables des aspects de l'utilisation malveillante du DNS.

En termes généraux, il y a une vingtaine d'années, le Conseil d'Administration modifiait unilatéralement les statuts constitutifs sans qu'il y ait de consultation ou sans que l'on tienne même au courant les parties prenantes, ce qui est décrit comme une approche un peu hors du commun. Mais il y a des aspects de la situation actuelle et notamment la crédibilité du modèle multipartite de l'ICANN à l'international qui demanderaient des modifications aux statuts constitutifs. Donc il est important que nous tous, membres de la communauté, comprenions en termes pratiques comment cela devrait se faire. Et cela doit se faire d'une manière qui ne nous exige pas des centaines d'heures en ligne en train de négocier et à des appels de conférence pour l'ICANN.

Merci.

HEATHER FORREST :

Merci Christopher.

Marita, vous levez la main. À vous.

MARITA MOLL : Ce n'est pas pour parler de cette question directement, alors j'attendrai à la fin du débat.

HEATHER FORREST : Très bien, excellent Marita. À ce moment-là, je vais vous ajouter à la liste des demandes de prise de parole. Il me reste une question de la séance précédente, puis on reviendra à vous.

Y a-t-il d'autres remarques ou questions concernant le processus de modification des statuts constitutifs ? Le processus est assez long mais assez direct en même temps. En l'absence d'autres demandes pour intervenir sur ce point particulier, je vais vous lire une autre question de la séance précédente.

Jeff Neuman avait posé une question qu'il signalait comme provocante. Il demandait si les informations qui étaient considérées des priorités dans la mise en œuvre des PDP ne devraient pas être révisées. Et il y a eu un commentaire dans le chat vis-à-vis de la séance qui a eu lieu la semaine dernière par rapport à l'établissement de ces priorités.

Xavier, pourrait-on vous demander d'intervenir pour préciser cela ? L'établissement des priorités inclut-il les révisions, le CPWG et une consultation ? Qu'en est-il ?

XAVIER CALVES : Oui, bien sûr. Merci. Vous m'entendez bien maintenant ? Merci. Désolé. Est-ce que vous m'entendez bien maintenant ? Merci.

Merci Heather de préciser par rapport à ce que nous sommes en train de dire sur la conception d'un cadre d'établissement de priorités

dirigées par la communauté. Effectivement, le cadrage devrait comprendre le travail sur la révision de la mise en œuvre des recommandations, des priorités, etc. de sorte qu'au moment d'établir les priorités, le travail général de mise en œuvre soit envisagé parce que ce travail et tout ce travail en général tire des ressources de la communauté qui ne sont pas les mêmes et parfois, des ressources qui sont les mêmes.

Cependant, j'ai entendu des commentaires et j'ai lu des commentaires sur le chat qui disaient que le résultat du fait que ce cadrage inclut des politiques et des révisions était qu'il finirait par avoir une seule ligne de travail séquentielle. Je pense qu'il y a différentes pistes de travail qui se succèdent en parallèle. Ce n'est pas qu'on ne peut mettre en œuvre qu'une politique et que lorsque cela est fait puisse mettre en œuvre une révision, etc. Je pense qu'il y a bien évidemment des possibilités dans notre système général nous permettant de travailler à la mise en œuvre d'une politique ainsi que de la piste de travail 2 en simultané et de travailler et de planifier la mise en œuvre de l'ATRT3. Et d'ailleurs, c'est ce que nous faisons à présent.

Donc oui, la portée du projet d'établissement des priorités est conçue suivant les informations que nous avons afin de pouvoir inclure tout ce travail. Mais il ne devrait pas être entendu qu'il y ait une seule piste de travail et que la mise en œuvre de la politique sera en concurrence avec la mise en œuvre de politiques. Donc tout cela sera pris en considération en même temps.

S'il y a d'autres questions, je suis là pour y répondre.

HEATHER FORREST : Très bien, merci Xavier.

Pendant que vous parliez, Xavier, il y a eu des personnes qui ont levé la main, d'abord Christopher puis Jeff, puis Göran. Et on reviendra à Marita à la fin.

CHRISTOPHER WILKINSON : Merci. Lorsque vous dites Chris, je pense être le Chris dont vous parlez. Je pense qu'il n'y en a pas d'autres connectés aujourd'hui.

C'est par rapport à la réponse à Jeff sur le chat. Le PDP sur des procédures pour des séries ultérieures sera mis en œuvre très lentement et c'est justement parce que les parties dominantes du PDP ont mis au point un document qui reprend des questions de politique publique et d'intérêt international qui sont tellement surprenantes, épatantes dirais-je même que pour certains d'entre nous en dehors de cette bulle des parties contractantes, nous ne pourrions pas les recommander. Donc je le dis très clairement, les retards résultent de la prise de décision de la majorité à la GNSO. On ne peut pas continuer comme cela. Autrement, l'ICANN sera paralysée en essayant de mettre en œuvre certains aspects de politique de la GNSO, ce qui ferait que le modèle multipartite et toute l'ICANN soit critiqué à l'international, ce qui serait une grande erreur et un grand dommage.

Merci.

HEATHER FORREST : Merci Christopher.

Jeff.

JEFF NEUMAN :

Merci.

Je ne vais pas y répondre, mais je pense qu'en général, la question portait sur le résultat des processus d'élaborations de politiques qui devrait toujours faire en sorte que les recommandations des équipes de révision soient abordées. Il y a également outre les SubPro le PDP des RPM, le SSAD sur lesquels on travaille, il y a l'anonymisation, l'enregistrement fiduciaire, le WHOIS détaillé ; il y a énormément de politiques qui attendent toujours à être mises en œuvre hormis le SubPro. Donc je pense que l'ICANN a une mission très discrète.

Et je vais faire un commentaire que je fais tous les cinq ans environ, j'ai toujours peur de voir qu'on arrive à un point auquel nous avons tant de révisions et de processus en cours que nous risquons de perdre de vue quelle est la mission de l'ICANN.

Xavier, pour moi, l'exercice d'établissement de priorités fonctionne bien si on tient à avoir deux pistes, l'une qui est sur le fond et la mission et l'autre pour les recommandations des équipes de révision. Ce serait possible. Mais la seule idée de tout réunir en un seul groupe me fait peur franchement parce que nous avons une mission et nous ne pouvons pas jamais perdre de vue notre mission. Autrement, nous pouvons être l'organisation la plus responsable au monde. Mais si on ne fait rien sur le fond, à quoi bon faire tout ce qu'on fait ? Cela perd de la pertinence.

Le monde a besoin de nous pour contrôler, pour gérer. Si nous ne pouvons pas résoudre les différents problèmes qui surgissent, tout le reste ne sert à rien. Merci.

HEATHER FORREST : Merci Jeff.

Maintenant, Göran.

GÖRAN MARBY : Il est difficile de résumer ici. D'abord, on a des règles qui sont acceptées par la communauté par rapport aux révisions que nous menons. Il y a quatre ans je pense, on a commencé à parler de la quantité de révisions en cours. Mais nous avons à peu près 250 recommandations de révision qui doivent être mises en œuvre ou révisées. Et j'étais connecté à un appel ce matin lorsque la révision de la CCT a été évoquée comme quelque chose qui doit être complètement mis en œuvre avant de pouvoir procéder avec la prochaine série.

Et alors, pour rebondir sur ce que vous dites Jeff, je ne suis pas en désaccord en termes généraux, mais je sens qu'on cherche que quelqu'un nous dise : « Ça ne va pas comme ça, il faut que l'on fasse quelque chose. La communauté veut que vous fassiez quelque chose. »

Steve signalait sur le chat que la manière de modifier des statuts constitutifs fait partie de nos principes fondamentaux. Je suis d'accord, on a un beau processus pour des changements à nos statuts fondamentaux. C'est essentiel pour ce que fait l'ICANN. On pourrait le

modifier, on peut en discuter, mais pour moi, cette méthodologie fonctionne.

Je suis d'accord avec Pat dans les révisions à chercher où il y a des processus à améliorer, des processus qui ne fonctionnent pas, où on manque de processus. Mais en fin de compte, il faut que le travail soit fait. Et nous avons créé un département au sein de l'organisation ICANN pour gérer des priorités qui sont définies par le Conseil d'Administration afin de pouvoir tenir ces discussions. Je ne vais pas discuter de combien d'argent vous allez recevoir, mais voici combien d'argent vous avez, combien on peut consacrer à cela, combien il nous en restera. Mais c'est la même chose à chaque fois à toutes les années, soutien à la communauté, élaboration de politiques, révisions. En ce moment, on part dans tous les sens et il faut établir des priorités, c'est vrai. Il faut définir quelles sont les grandes priorités pour nous. C'est ce qu'on cherche. La communauté nous dit que cela est plus important que cela, c'est cela le bon résultat, c'est ce à quoi on s'attend.

Mais lorsque vous considérez que quelque chose est une priorité, il faut qu'autre chose ne le soit pas. Mais en ce moment, les différents secteurs de la communauté nous exigent de faire en sorte que tout soit prioritaire.

Merci.

HEATHER FORREST :

Merci Göran.

Alan Greenberg, allez-y.

ALAN GREENBERG :

Merci.

Je suis en partie d'accord avec Jeff. À la base, si nous sommes redevables mais que nous ne faisons pas notre travail, nous avons un problème. Et d'un autre côté, si nous travaillons beaucoup mais que nous ne sommes pas crédibles pour des raisons de redevabilité, cela ne va pas. Il faut un équilibre. Göran a raison, prioriser est une des manières de le faire, mais il faut prendre un peu de recul aussi et ne pas tant nous inquiéter des processus au point que la liste de révisions administrative devienne tellement longue qu'en fin de compte, on passe trop de temps là-dessus. Et je crois que l'ICANN avec les années devient de plus en plus concentrée sur les processus et les règles et que nous perdons petit à petit la focalisation de notre travail de manière efficace et dans des délais raisonnables. J'espère que les révisions pourront également prendre ceci en considération de manière à ce que nous travaillions toujours dans l'objectif qui est le nôtre.

HEATHER FORREST :

Merci Alan.

J'aimerais rebondir sur un commentaire dans le chat avant de repasser la parole au public.

Je crois que le dialogue dans le chat, pour ceux qui ne le voient pas, si je résume, est de savoir que faisons-nous si en tant que communauté si nous n'arrivons pas à nous mettre d'accord sur les priorités ? Qu'est-ce qui se passe mécaniquement ? Qu'est-ce qu'on fait ?

Il y a différents points de vue dans le chat, par exemple si une SO ou un AC a un point de vue différent des autres, que fait-on s'il y a une priorité ? Peut-être qu'il n'est pas possible d'en arriver à une décision commune sur les priorités à mettre en œuvre. Donc que faire ?

Xavier, je vois que vous avez la main levée. Allez-y.

XAVIER CALVEZ :

Merci Heather.

Je ne cherche pas à transformer cette séance en une séance sur les priorités, donc on peut ensuite passer à autre chose, mais je crois qu'il est important de considérer une chose : comment est-ce que la communauté peut se mettre d'accord sur un ensemble de priorités ? Moi, je le dirais différemment, mais c'est la même chose : établir des priorités au sein du modèle multipartite, c'est un exercice très ambitieux et nous ne l'avons jamais fait dans l'écosystème. Par nature, nous sommes un écosystème ouvert ; toutes les voix comptent et doivent être entendues. Dans ce contexte, comment établir les priorités ? Comment dire : « Ceci est plus important que cela » alors même que nous essayons d'écouter tout le monde ? Donc ce ne sera pas facile.

Mais ceci étant, est-ce que cela veut dire qu'on n'essaie pas d'écouter, de permettre à la communauté de s'exprimer sur ce qui est le plus important ? Il y aura certainement des choses qui seront considérées soit comme plus importantes ou plus urgentes ou simplement qui nécessitent d'être effectuées selon une série d'étapes. Donc il y a un

point de vue qui pourra être valide même si ce point de vue prend différents parfums.

Regardons le processus de commentaires publics aujourd'hui. La communauté, les différentes organisations, les différentes personnes qui apportent leur commentaire dans ce processus fournissent leur opinion individuelle, que ce soit une personne ou une organisation. Et ces différents points de vue créent une opportunité pour l'organisation de voir ce que veut la communauté par rapport à ces thématiques.

Donc le processus de priorités, c'est un peu comme le processus de commentaires publics, mais au lieu d'avoir des points de vue individuels, c'est une conversation. Chacun fournit son point de vue et dans le cadre de cette conversation, au minimum, même si les gens ne sont pas d'accord par rapport aux priorités, au moins tout le monde sera mieux informé sur ce qu'un autre groupe de la communauté souhaite ou sur ce qui est important pour un autre groupe.

Donc en tant qu'écosystème, ensemble, nous serons mieux informés les uns par rapport aux autres et nous aurons peut-être l'opportunité de nous aligner et de décider : « Voilà les cinq thématiques qui sont les plus importantes par rapport à ces trois autres. » Donc nous allons investir davantage d'efforts là-dedans. Ce ne sera pas facile, mais vous savez, toutes les organisations le font, non seulement par un modèle multipartite mais je pense que nous le devons aux utilisateurs de l'internet d'être aussi efficaces que possible dans cet effort de priorisation. Il faut le faire. Ce ne sera pas facile, mais il faut le faire.

HEATHER FORREST :

Merci Xavier. Je pense que c'est utile. Et ce que je suggèrerais, ce n'est pas que je pense que vous avez fait dévié la conversation sur les priorités, je pense que c'est important. Finalement, toutes les routes mènent aux priorités et toutes les routes partent des priorités en fait. Donc je pense que c'est important.

Jeff, je vois que vous avez levé la main pendant que Xavier parlait, donc je vais vous passer la parole. J'imagine que vous voulez rebondir sur ce qui a été dit.

JEFF NEUMAN :

Oui, je vais être bref.

Je souhaite être clair. Je suis d'accord déjà, Xavier, par rapport à cette question sur les priorités. Il faut effectivement que ce soit un groupe composé des différentes communautés qui discute ensemble et non pas de manière séparée – c'est important.

Mais ce qui peut être inquiétant pour certains d'entre nous, c'est le fait que le processus d'établissement de priorités nous prendra un an et demi, voire deux ans si l'on en croit cette description basée sur des processus dont nous parlons. Donc je trouve qu'il faudrait que ce soit plus facile, que moins de ressources soient engagées. Il doit y avoir un moyen de faire ces priorités différemment.

Je sais que je l'ai déjà dit à Fadi le jour où il a annoncé la transition. Je lui ai dit : « Dis-moi que ceci ne va pas prendre de temps pendant les réunions de l'ICANN de manière à ce que nous puissions faire ce que nous devons faire. » Et trois ans plus tard, dans une communauté qui pratiquement ne parlait pas d'autres choses, voilà, c'est l'avertissement

que je vous fais. C'est un avertissement que je fais tous les cinq ans, donc voilà, c'était le moment.

Mais ne perdons pas de vue notre mission, ce que nous nous devons de faire. Et certes, ces autres éléments sont importants, mais ils ne doivent pas nous distraire de la mise en œuvre des PDP par exemple en général.

Voilà, merci, c'est tout.

HEATHER FORREST :

Merci Jeff et Xavier.

Je crois qu'il y a d'excellents arguments qui ont été proposés. Il y a des commentaires dans le chat également. Donc si je reviens sur vos commentaires, Jeff, l'idée est surtout de ne pas oublier notre travail principal. Mais en même temps, je crois qu'il faut reconnaître que la transition IANA, ce processus que vous avez évoqué, certes à la fin a permis un accord de la communauté, mais je comprends bien ce que vous dites par rapport aux délais et au temps que cela a pris. Et de toute évidence, ce n'est absolument pas le type de temps que nous considérons ici sur ce projet.

Göran.

GÖRAN MARBY :

Par rapport à ce que disait Xavier, tout d'abord, nous avons amené cette discussion à la communauté. Nous pensons que c'est important. Donc c'est vrai, nous avons un peu forcé la discussion. Il y a différents points de vue, c'est clair. Et parfois, lorsqu'on amène certains sujets devant la communauté, on a des commentaires assez durs : « Mais pourquoi est-

ce que vous faites ceci ? » Parce que nous souhaitons être transparents.
Et je pense que tout le monde est d'accord par rapport à cela

Deuxième chose que je souhaite mentionner, nous continuons d'effectuer le travail. Nous ne priorisons pas les priorités au dessus de tout. Nous continuons de travailler sur le SSAD, nous travaillons aux politiques, nous soutenons tout le travail dans ces domaines, nous faisons la conformité, nous faisons tout cela tout le temps. Donc ce n'est pas comme si on avait arrêté le travail pour travailler sur les priorités. Nous avons de grands projets, la mise en œuvre de la piste de travail 2, le SSAD, etc.

Mais nous souhaitons créer un mécanisme pour avoir une bonne conversation régulièrement avec la communauté et avec les dirigeants de manière à avoir le point de vue de tous sur les priorités. Parce que tout le monde depuis que je suis arrivé, Jeff, m'a dit : « Il faut absolument établir des priorités. » Tout le monde m'a dit cela. Il nous faut avoir davantage de transparence. Donc voilà, nous répondons, le Conseil et l'Org.

Je ne pense pas que vous soyez en désaccord avec moi par rapport à cela, mais je suis d'accord, il faut bien ajuster les choses. C'est justement pour cela que nous en parlons aujourd'hui.

HEATHER FORREST :

Merci Göran.

Sébastien.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci beaucoup. Je souhaitais vous rappeler la présentation qui a été faite au début.

L'ATRT3 a suggéré cinq recommandations qui étaient établies avec un ordre de priorités justement parce que nous travaillons au nouveau calendrier des révisions. Et l'ATRT, comme les autres révisions, est à l'image de la communauté. Donc lorsqu'on dit : « Oui, il faut revenir vers la communauté », mais nous étions l'ATRT3 à ce moment-là pour ce sujet. Donc j'ai un peu l'impression qu'on tourne en rond de manière un petit peu inutile.

Mais je vais quand même ajouter quelque chose. L'ATRT3 a justement une recommandation sur la priorisation. Donc ce n'est pas simplement ICANN Org et le Conseil d'Administration qui a forcé cette discussion, c'est aussi la communauté par l'intermédiaire de sa participation à l'ATRT3. Donc il est important que tous nous soyons au même pas. Nous avons besoin de priorités, mais ce dont on doit parler, c'est de quelles sont les priorités. Parce que l'ATRT3 a toujours été la priorité – je parle des révisions, pas du travail général de l'ICANN.

Merci beaucoup. Désolé de sortir un petit peu de mon rôle de modérateur de cette réunion, mais je souhaitais quand même le mentionner, cela fait longtemps que j'y réfléchis.

HEATHER FORREST : Merci beaucoup Sébastien et je trouve que c'est utile de revenir au premier principe, aux objectifs primaires de cette réunion, donc les recommandations de l'ATRT3.

Göran, vous avez la main levée, allez-y.

GÖRAN MARBY : Désolé, j'ai oublié d'enlever ma main. Je vais me taire maintenant.

HEATHER FORREST : Une ancienne main comme on dit. Et je vois qu'il y a peut-être d'autres mains anciennes, merci beaucoup.

Christopher Wilkinson, allez-y.

CHRISTOPHER WILKINSON : Bonsoir de nouveau. Deux petits commentaires.

La priorisation est ou devrait être un outil de gestion clair par rapport aux retards et par rapport aux responsabilités. Mais parfois, à l'ICANN, la priorisation se transforme en outils de réparation des échecs du modèle multipartite à produire le consensus. Étant donné mon parcours, bien évidemment, pour moi, les priorités correspondent aux outils de gestion et de aux besoins budgétaires et autres.

Pour ce qui est du consensus et des PDP vis-à-vis de la gestion, de la structure, d'autres types de réforme, je dirais – je plaisante un peu ici – mais Jeff, citez-moi cinq amendements spécifiques au rapport du PDP sur les procédures pour des séries ultérieures et je pense que je pourrais soutenir la prochaine série, la semaine prochaine même. Et je pense que la plupart de l'ALAC sera d'accord avec moi.

Mais la GNSO s'est mêlée de ce que je considère des hypothèses internationalement inacceptables qui retardent tout le processus et qui mettent à risque la crédibilité de l'ICANN en général.

Merci.

HEATHER FORREST :

Merci.

D'autres commentaires là-dessus ? J'imagine qu'il y en pas mal qui ont déjà été exprimés, mais pour ce qui est du travail du PDP, le travail de révision, la réunion du tout dans un seul groupe, voilà ce qu'on a abordé. S'il n'y a plus d'autres commentaires, nous allons continuer avec le reste de ce que j'ai vu dans le chat. Non, personne ne se démange pour intervenir ? Je vais donc faire une synthèse de ce que nous avons demandé et de ce que nous avons déjà dit en fait.

Dans la séance précédente, León a fait des remarques intéressantes disant que la révision holistique est un peu controversée étant donné la nature des suggestions du pilote. J'ai entendu beaucoup de questions vis-à-vis du pilote pour essayer de comprendre ce pilote, son objectif, sa portée, ses délais. Y a-t-il des questions spécifiques ? Y a-t-il quelqu'un qui souhaite réfléchir là-dessus ? Pat, Cheryl, l'organisation et le personnel de l'organisation ? León, peut-être vous voulez préciser un peu ce que vous avez sous-entendu lorsque vous parliez de la controverse ? Si vous avez des commentaires vis-à-vis du pilote, c'est le moment de les faire. Marita.

MARITA MOLL :

Merci.

Il y a eu beaucoup de confusion par rapport au pilote. On essaye de clarifier la question. Pour moi, le pilote devrait être à court terme, très

centré, très clair, qui présente une feuille de route pour savoir comment répondre à un problème majeur. J'espère que la considération de ce projet pilote réponde à cela, mais je ne sais plus du tout ce qui a été dit aujourd'hui.

Merci.

HEATHER FORREST : Merci Marita. Holly ?

HOLLY RAICHE : Voilà, j'éternuais.

Avant de parler du fonctionnement du pilote, je voulais reprendre la question de Patrick. Porte-t-elle sur les questions des différentes SO et AC et la manière de communiquer ? Est-ce qu'on parle ici de la question Steve et des structures de pouvoir au sein de l'organisation ? Si c'est un pilote, pourrait-on se mettre d'accord par rapport à la question avant de passer au processus ? Parce que à ce que je sache, la recommandation à la base portait sur le fait de répondre à des questions qu'on n'aborde pas lorsqu'on travaille de manière cloisonnée, et c'est le fait que la communication consacrée dans un processus et dans des structures qui arrêtent la communication ne fonctionnent pas. Si on dit : « On ne peut pas modifier cela, moi, je pense qu'on peut. Donc je voudrais que l'on précise un peu cette question avant de passer au processus.

Merci.

HEATHER FORREST :

Merci Holly. Je pense qu'il serait très utile s'il y avait quelqu'un pour parler d'implication de la communauté et du cadrage du pilote. Que je sache, la communauté serait intéressée à y participer, mais je ne suis pas sûre des délais ou de la vitesse de tout cela.

Avri, vous avez levé la main, j'imagine que c'est pour répondre à cela. Manal, excusez-moi.

AVRI DORIA :

Oui, merci.

Le pilote et le fait de savoir s'il est à court terme ou pas et une des raisons pour lesquelles on voulait que la communauté en discute dans la première partie de ce pilote, que l'on parle des termes de référence, des questions qui vont être bien abordées au cours des 18 mois que l'on est censé prendre pour discuter de cela. Et l'une des raisons pour lesquelles on compte avoir un pilote est parce que les questions que nous avons font qu'il est très difficile de pouvoir évaluer les questions qui sont posées. Donc on a discuté de créer ce pilote pour considérer la manière d'organiser cette révision holistique, de la créer avec la participation de toute la communauté dès le départ sans avoir déjà quelque chose de défini dans les statuts constitutifs alors qu'on n'est même pas prêt à savoir de quoi l'on parle parce qu'il s'agit d'un concept en évolution qu'on veut concevoir avec la communauté.

C'est vrai, l'ATRT a trouvé un concept pour définir comment il serait, mais même aujourd'hui, il nous manque les termes de référence, il nous manque la question de savoir comment cela fonctionnera. Et c'est une étape difficile de ce pilote. Voilà pourquoi on aura un pilote. Je ne pense

pas que ce soit plus rapide, on est en train de planifier. À ce point-là, la communauté a le pouvoir de savoir si cela va prendre plus ou moins de 18 mois. Mais les termes de référence doivent être créés par la communauté pour couvrir tout ce qui doit être couvert par la révision holistique. Et tout au long du processus, on verra ce qui doit être compris dans les statuts constitutifs et par la suite, on passera en revue les statuts constitutifs, on verra l'approbation, etc.

HEATHER FORREST :

Merci Avri.

Holly, je suppose que c'est une ancienne demande de parole.

Manal, si vous demandez la parole, je voudrais quand même que l'on ait cinq minutes pour conclure. Alors je voudrais céder la parole à Manal et à Steve. Et Göran, vous allez devoir attendre.

GÖRAN MARBY :

Je n'aurai pas besoin de temps.

HEATHER FORREST :

Parfait.

Alors Manal, Steve, vous avez sept minutes entre vous deux.

MANAL ISMAIL :

Merci Heather. Merci Göran. Je serai brève.

Je voudrais confirmer ce que j'ai compris, parce que je pense que « holistique » décrit par définition la portée des statuts constitutifs si je

suppose que par statuts on parle des textes fondamentaux généraux. Ou est-ce que c'est quelque chose à une plus petite échelle ? Je ne sais pas si j'ai bien pu transmettre mon idée, c'est-à-dire le terme holistique implique que tout va être évalué en même temps, tout sera examiné en même temps. Donc j'imagine que « holistique » comprend déjà les statuts constitutifs. Mais ici, on parle de pilote pour le mettre à l'essai avant de l'utiliser. Est-ce bien le cas ?

Merci.

HEATHER FORREST :

Merci Manal. Xavier dit sur le chat que c'est bien ce qu'il comprend. Mais au vu de la discussion qui se tient sur le chat et ce que disent les personnes qui sont intervenues, les SO et les AC et les différents groupes de l'ICANN doivent-ils définir comment travailler ensemble ou ont-ils chacun ces processus internes qu'ils doivent évaluer ? Je pense qu'on comprend tous bien le sens du mot holistique en général sachant qu'il comprend tout, mais il n'est pas clair ce que veut dire tout exactement.

Je vois que Sébastien a levé la main. Sébastien, je vous cède la parole. Mais il faut également garder du temps pour Steve DelBianco.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Donnez-lui la parole et je passerai en dernier.

STEVE DELBIANCO :

Merci.

Je recommanderais que l'on n'avance pas avec la troisième recommandation de la GNSO jusqu'à ce que l'on ait passé par la révision holistique parce qu'elle n'évalue que l'espace et les interactions entre les différentes structures. On peut demander au GAC, à l'ALAC, au SSAC si le mécanisme de leur interaction avec les politiques qui apparaissent et qui sont élaborées par la GNSO reflètent de manière appropriée leurs intérêts à l'intérêt public et aux politiques qui apparaissent à la GNSO. Même si la révision holistique est étroitement limitée aux interactions, on devrait quand même la faire. La révision de la GNSO doit également être complétée dans ce sens.

HEATHER FORREST :

Merci Steve.

Sébastien.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Merci.

Moi, je voulais revenir sur les recommandations de l'ATRT3. Et je ne vais pas lire ici, mais je sens que la situation peut être résumée en deux parties et ce, depuis le début de cette réunion. Ici, on parle des objectifs et du travail accompli par cette équipe au cours de la dernière année. On ne discute pas de la révision holistique, mais l'ATRT3 n'est pas tout simplement une révision. Ce n'est pas qu'ils disent : « Ce doit être une révision, qu'elle soit holistique, quelle soit la première, qu'elle dure 18 mois. » Il y a d'autres contenus plus intéressants et qui mériteraient d'être considérés en davantage de détails.

Je comprends pourquoi le Conseil d'Administration a créé des statuts constitutifs pour les amender et c'est la manière de le faire avant de les modifier. Donc pourquoi ne pas commencer par cette discussion pour voir comment avancer avec la prochaine étape ?

Je ne veux pas être le dernier à parler, il nous reste deux minutes. Je voudrais vous remercier tous pour votre participation à ces échanges de très bon niveau. J'espère que ce sera utile pour l'ICANN et pour nous tous.

Merci Heather, à vous.

HEATHER FORREST :

Merci Sébastien.

Göran, Sébastien vous demande de parler. Je ne sais pas si vous voulez ou pas nous adresser la parole en dernier, mais Sébastien vous demande bien de le faire.

GÖRAN MARBY :

Non, j'apprécie la discussion et toutes les interactions. Je n'ai plus rien d'autre à dire. J'ai vraiment profité de cette séance. C'est souvent le cas d'ailleurs.

HEATHER FORREST :

Voilà les remarques finales de notre PDG.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Très bien.

Merci. Nous vous remercions de votre participation. J'espère que cela aura été utile.

Pour conclure, je dirais qu'on aurait pu en faire une séance publique la semaine prochaine dans le cadre de la réunion de l'ICANN, cela aurait été un sujet qui me semble-t-il aurait été utile pour toute la communauté, mais c'était suffisamment bon pour l'At-Large et pour l'ALAC. Merci d'avoir participé. Nous espérons vous revoir pendant la réunion de l'ICANN.

Et je sais qu'il reste aujourd'hui une autre séance de nos collègues de NARALO. D'ici quelques minutes elle commencera. Nous la perdez pas, il s'agit d'une soirée de jeux et de concours. C'est différent de ce qu'on a fait ici, mais c'est très sain aussi de savoir s'amuser. Merci à tous. Merci de m'avoir aidé, Heather, et merci à tous d'avoir participé. Au revoir.

ORATEUR NON IDENTIFIÉ : Merci à tous. Au revoir.

ORATEUR NON IDENTIFIÉ : Merci à tous. L'enregistrement est arrêté.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]